

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017**  
**DELIBERATION N° 5**

L'an deux mil dix sept, le vingt six octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h15), MM. POCQ, LALANNE, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 19h42), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET (à partir de 20h04), DAUBISSE, Mmes ARAGON (à partir de 20h00), CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (à partir de 21h35), PALLAS (à partir de 21h35), ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. NEYS par Mme MEYZENC à partir de 19h42, Mme MARTIN DOLHAGARAY par Mme LAUQUE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M.ESMIEU à partir de 20h15, M. SALDUCCI par M. ETCHEGARAY, M. ARCOUET par M. DAUBISSE, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY jusqu'à 19h42, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. BOUTONNET par Mme BENSOUSSAN jusqu'à 20h04, Mme ARAGON par Mme CAPDEVIELLE jusqu'à 20h00, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. ETCHETO par M. ARTIAGA jusqu'à 21h35, M. BERGE par Mme ARAGON à partir de 20h00, M. PALLAS par M. DUZERT jusqu'à 21h35.

**Absents non représentés :**

M. NEYS avant 19h42 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 26 et la motion), Mme CANDILLIER, Mme BELBARAKA, M. BERGE avant 20h00 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 41 et la motion).

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu de l'affichage en  
mairie le .....*

*Et du dépôt  
au titre du contrôle  
de légalité le*  
.....

*Le Maire*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Mois de la photographie 2017 - Accueil de l'exposition « Home » de Yann Arthus-Bertrand au DIDAM.**

*Entendu le rapport de Monsieur Ugalde,*

Consciente de l'existence de cette force créative sur son propre territoire, la Ville a choisi de privilégier la photographie contemporaine dans la programmation du DIDAM. Venant étayer cette orientation culturelle, le Mois de la Photographie se propose -autour d'une exposition centrale au DIDAM- d'irriguer les rues et de surprendre le public bayonnais et les visiteurs de la ville par l'installation de projets photographiques dans l'espace public pendant tout le mois de novembre. Pour sa 2<sup>ème</sup> édition, le Mois de la Photographie se développera autour du thème de l'eau, aux côtés d'une exposition de Yann Arthus-Bertrand présentant au DIDAM du 10 novembre 2017 au 14 janvier 2018 une sélection de sa célèbre série « Home », proposant un parcours de 35 photographies de format 120x80 cm et de 110x165 cm encadrées.

Thème fondamental dans le questionnement de nos sociétés contemporaines à l'heure des problématiques climatiques, réalité quotidienne dans cette ville de confluences qu'est Bayonne et motif d'inspiration pour de nombreux photographes, l'eau se trouvera au cœur des projets présentés dans ce programme : photographies de Mathieu Prat sur la crue de la Nive en 2016, compte rendu d'étape sur les résidences croisées de Christophe Goussard et Charles-Frédéric Ouellet travaillant sur leurs visions des rives du fleuve Saint-Laurent au Québec et de celles de l'Adour de Bayonne (partenariat Ville de Bayonne, FRAC, Région Nouvelle-Aquitaine et Province de Québec), regards issus des ateliers-sténopés de jeunes du Nid Basque à Anglet travaillant sur le thème des ports et embarcadères, créations des photographes de l'association Hatza... Mais aussi découvertes surprenantes et « Ephémères » au gré du circuit éponyme réalisé par l'association Arcad en partenariat avec la Direction de la Culture et du Patrimoine et la Régie Municipale des Eaux suite à un appel à projet artistique rassemblant les photographes Catherine Lacuve, Grégoire Lavigne, Laurent Valéra, Romain Pradaut, Arnaud Laussen et Caro Worboys. Un parcours de 60 tirages-affiches grand format à découvrir au cours d'une balade intrigante et touchante qui nous plonge dans le monde méconnu de l'eau à Bayonne, des sources au robinet de l'administré, d'une nature féconde à une nécessité quotidienne pour près de 50 000 habitants.

Photographie aussi en novembre dans les nombreuses galeries installées à Bayonne qui ouvriront leurs portes pour partager leurs découvertes en la matière. Ce deuxième Mois de la Photographie sera enfin l'occasion de parler technique et d'interroger à la fois cette pratique et la thématique de l'eau : atelier-découverte au Microcosme par Abel Bourgeois qui utilise une lentille à eau pour obtenir ses images, conférence philosophique sur l'eau autour de l'exposition Yann Arthus-Bertrand, rencontre professionnelle sur les droits d'auteur en photographie avec l'ADAGP, visites commentées patrimoniales et artistiques proposées par le service Ville d'art et d'histoire de la Direction de la Culture et du Patrimoine, actions pédagogiques portées par Arcad dans le cadre des « Ephémères ».

Un mois de novembre où la Ville se propose de fédérer autour de la photographie, artistes locaux et nationaux, associations de valorisation artistique, galeries et espaces d'exposition mais aussi structures culturelles investies quotidiennement dans la valorisation et la diffusion de l'image : le DIDAM, le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, le FRAC Nouvelle-Aquitaine, la Médiathèque, le Cinéma l'Atalante...

Une enveloppe budgétaire de 11 000 € TTC est prévue pour la réalisation du Mois de la photographie destinée aux projets photographiques, à la production de supports, aux prestations de conférences et aux coûts de communication. Par ailleurs, les frais engagés par la mise en œuvre de l'exposition Yann Arthus-Bertrand sont intégrés au budget annuel d'expositions prévu pour le DIDAM, de 15 000 €.

Le commissariat artistique et la sélection des œuvres sont assurés par Catherine Arthus-Bertrand, sœur du photographe et commissaire de l'exposition. La Direction de la Culture et du Patrimoine accompagne la production de l'exposition en termes de communication-presse, vernissage, conditionnement et transport, montage et démontage techniques, surveillance et médiation. La Ville met à disposition l'espace temporaire d'exposition du DIDAM et prendra à sa charge les frais exposés ci-dessus ainsi que les frais de séjour de l'artiste et de la commissaire, la location de l'exposition auprès de Yann Arthus-Bertrand à hauteur de 2 000 € TTC et les frais de commissariat de Catherine Arthus-Bertrand à hauteur de 3 500 € TTC.

Une convention de partenariat passée avec Yann Arthus-Bertrand formalise les obligations réciproques des parties. Il est demandé au Conseil municipal d'approuver les termes de cette convention qui précisent les obligations de chaque partenaire et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne